

# La Cour des comptes en campagne de désinfox

**À cinq mois de l'élection présidentielle, la Cour des comptes publie quatre notes sur des sujets très polémiques. Pour « éclairer le débat public » et chasser les « fake news », affirme son premier président Pierre Moscovici.**

« **D'**habitude, nous arrivons après la bataille, cette fois, nous posons les enjeux avant. » Pierre Moscovici résume ainsi l'objectif des quatre notes présentées jeudi par la Cour des comptes. L'explication est nécessaire, quand ces notes portent toutes sur des sujets très politiques, sinon polémiques : réforme des retraites, agriculture et écologie, justice et universités.

## « Du bon emploi de l'argent »

Il n'est pas question d'être dans la campagne ni partisan, jure le premier président, qui fut ministre de Lionel Jospin et député-maire socialiste de Montbéliard (Doubs). L'ambition de la cour des comptes, organe indépendant dont la mission est de « s'assurer du bon emploi de l'argent public », est ici d'alimenter un débat « rationnel » contre les « fake news ».

Cette neutralité affichée trouve cependant vite ses limites. Ainsi sur les retraites : la note engage clairement à repousser l'âge de départ sans chercher de solution du



**Pierre Moscovici veut une Cour « à la disposition du public ».**

Photo Eric PIERMONT/AFP

côté des recettes. Ainsi encore sur les universités : leurs difficultés ne doivent rien à cette exception française que sont les « grandes écoles », affirme le pilote de la note Louis Gautier, appréciation « rationnelle » de sa part puisqu'il a fait l'ENA...

## Deux salves à venir

Deux autres salves de notes sont attendues jusqu'au 6 décembre sur des sujets également polémiques (production électrique, logement, industrie...). Après, « fini », promet Pierre Moscovici, la Cour remontera sur son Aventin. À voir.

**Francis BROCHET**

## CE QUE DISENT LES NOTES SUR...

### ■ Retraites : incontournable retraite

Pierre Moscovici a un instant laissé tomber toute précaution de langage : sur les retraites, « une réforme est incontournable ». Avant de préciser : « Il sera difficile d'éviter une réforme paramétrique », repoussant l'âge de départ. Le rapport souligne également le coût des départs anticipés pour carrière longue ou dans la fonction publique « d'active » (pompiers, policiers...), regrettant le maintien des régimes spéciaux. Quant à la réforme systémique engagée par le président Macron, la Cour fait comprendre qu'elle n'est vraiment pas une priorité, et nécessite dans tous les cas un savoir-faire complexe qui a fait jusqu'ici défaut.

### ■ Universités : un 1<sup>er</sup> cycle d'échec

« Le 1<sup>er</sup> cycle est d'abord un cycle d'échec », constate Louis Gautier, pilote du rapport sur l'université. 55 % des étudiants n'arrivent pas à obtenir un diplôme au bout de trois à cinq ans. En cause, une « autonomie en trompe-l'œil », restée au milieu du gué depuis la réforme de 2007, et malgré « une succession de révisions et d'innovations menées au rythme effréné d'une tous les deux ans en moyenne ». C'est donc vers plus d'autonomie et de responsabilité des universités que la Cour conseille de progresser, en associant davantage les régions. Elle envisage en particulier, dans la logique d'une différence assumée entre universités, la création de « collèges universitaires » regroupant les formations post-bac avec un encadrement renforcé. Enfin, la Cour, tout en souhaitant une augmentation des droits d'inscription, alerte sur les limites de cette mesure : les porter à 730 € en licence et jusqu'à 1 380 € en doctorat ramènerait un milliard d'euros - non négligeable, mais pas décisif.

### ■ Justice : où va l'argent ?

« Pour être améliorée, la justice a avant tout besoin d'être mieux gérée », résume Pierre Moscovici. Son budget a ainsi progressé de 22 % sur les dix dernières années sans que le délai moyen de traitement des dossiers n'ait été raccourci. Et si toutes les affaires de divorce par consentement mutuel ont été transférées aux auxiliaires de justice, l'administration est incapable de dire à quoi a été affecté le temps libéré par ces 86 000 dossiers en moins (chiffre de 2016). C'est le résultat d'une absence de « référentiel d'allocation des ressources » permettant une meilleure évaluation des besoins réels, analyse la Cour, qui réclame sa mise en place urgente. Mais la note revient aussi sur un serpent de mer : des cours d'appel trop nombreuses, dont l'implantation historique ne correspond plus aux découpages actuels - pas même à ceux du ministère de la Justice ! Elle préconise de réduire leur nombre en métropole de 28 à 20... Débats passionnés en perspective dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes ou dans le Grand Est, qui comptent chacune quatre cours...

### ■ Agriculture : c'est pas bio

C'est tout le modèle agricole français qu'oblige à revoir le défi climatique... mais on n'en prend guère le chemin, regrette la Cour. L'objectif de 15 % de la surface agricole consacrés au bio en 2022, par exemple, ne sera pas atteint : la France en est à 9,5 %, avec un retard particulièrement marqué dans sa production vedette, les céréales (seulement 5 % des surfaces en bio). En cause, notamment, une mise en œuvre trop « souple » des mesures de verdissement imposées par l'Europe. Le rapport suggère d'utiliser davantage le critère de production agroécologique dans l'attribution des terres.